

Occupation et rapprochements avec l'ennemi

Annette Becker
Emmanuel Debruyne

Toute situation d'occupation militaire implique la coexistence sur un même espace de deux catégories de populations – elles-mêmes hétérogènes –, les occupants et les occupés, que lient de multiples interactions. L'hétérogénéité de chacun de ces groupes se manifeste dans l'éventail des rapprochements possibles ou pas, de la fréquentation *a minima* à la collaboration perçue comme trahison. Ces rapprochements peuvent être jugés inévitables ou insignifiants par certains contemporains, ou revêtir un caractère utile et profitable pour les uns, et néfaste et scandaleux pour les autres.

Du point de vue des occupés hostiles aux occupants, la ligne de démarcation – sans cesse renégociée – séparant l'acceptable de la trahison dessine les contours de ce que l'on nommera « collaboration » à partir des années quarante du XX^e siècle. L'acception actuelle de ce terme – souvent péjorative – remonte en effet à la Seconde Guerre mondiale, le mot apparaissant notamment en France à l'occasion d'épisodes fondateurs tels que le discours de Pétain du 30 octobre 1940, à l'issue de l'entrevue de Montoire : « J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration¹. » Le mot « collaboration » est polysémique, mais son étymologie comme son usage courant avant 1940 renvoient à la notion de « travailler ensemble ». Les choses se compliquent lorsqu'on entre dans la réalité des relations entre occupants et occupés. Toujours dans l'optique de la Seconde Guerre mondiale, les historiens français distinguent plusieurs catégories d'acteurs de la collaboration (collaboration d'État, groupes collaborationnistes

1. – Cité par Yves Durand, « La collaboration à la française au miroir européen », in Sarah Fishman et alii (éd.), *La France sous Vichy. Autour de Robert Paxton*, Bruxelles, Complexe, 2004, p. 76.

et collaborations individuelles) et plusieurs domaines dans lesquels elle s'est manifestée (collaboration militaire, policière, intellectuelle, économique, etc.)².

Comme le montrent les trois premiers chapitres de cet ouvrage, un tel phénomène peut déjà être observé dans les territoires occupés par l'Allemagne durant la Grande Guerre à l'arrière du front occidental. Toutefois, l'ampleur et le spectre de ses manifestations demeurent plus limités que lors du conflit suivant, dans la mesure où la Première Guerre mondiale s'enfonce moins profondément que la Seconde dans le processus de « totalisation » de la guerre³ et reste surtout moins marquée par des fractures idéologiques irréductibles. Elle ne revêt pas encore comme son héritière le caractère d'une « guerre civile européenne », où prenant le parti de l'occupant ou s'opposant à lui, les occupés se déchirent à la fois au niveau continental, national et local⁴. Une telle remarque vaut d'ailleurs autant en 1914-1918 pour le phénomène de « résistance », qui lui non plus ne porte pas encore ce nom, ne trouve à se déployer que de manière limitée et demeure – à l'Ouest – en deçà de la frontière de la violence armée⁵.

Dans cette perspective, il nous a semblé plus intéressant de consacrer cette première partie aux rapprochements avec l'ennemi plutôt qu'à la « collaboration » proprement dite. Un des enjeux majeurs de ces rapprochements est en effet la définition des limites de l'acceptable. Ce qui est perçu pour l'un comme une transgression ne l'est pas toujours pour l'autre, voire pas au même moment. Les limites ont été d'ailleurs renégociées au lendemain du conflit, dans un contexte où, tant en Belgique que dans le Nord-Est de la France, la « sortie d'occupation » est venue se superposer à la « sortie de guerre ». En Belgique en particulier, pays quasi tout entier occupé, le moment n'est alors pas seulement celui du deuil et de la reconstruction matérielle et morale, mais aussi celui du règlement des comptes après quatre ans de souffrance. Cela est moins vrai pour les départements français occupés, qui, minoritaires, essaient de retrouver leur place dans la Nation. Aussi, en Belgique, la libération du pays est plus qu'en France celle de l'expression du ressentiment. Les plaintes pour dénonciation à l'ennemi sont particulièrement révélatrices de cette période et des contradictions dont elle est chargée. C'est ce que montre Gertjan Leenders dans sa contribution en mettant en lumière dans le cas d'Anvers les attentes des personnes qui, à partir de 1918, entreprennent de dénoncer à la justice belge les délateurs qui avaient agi au profit des autorités allemandes. L'inversion des rôles est frappante,

2.– Par exemple, Jean-Pierre Azéma, *Vichy-Paris. Les collaborations. Histoires et mémoires*, Buxelles, André Versailles éditeur, 2013.

3.– Sur le processus de « totalisation » de la Grande Guerre : John Horne (éd.), *Vers la guerre totale. Le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2010.

4.– Citons comme exemple de lecture de la Seconde Guerre mondiale comme (étape décisive d'une) « guerre civile européenne » : Enzo Traverso, 1914-1945. *La guerre civile européenne*, Paris, Hachette, 2009.

5.– Sur le concept de « résistance » appliqué à la Grande Guerre : Emmanuel Debruyne, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés. 1914-1918. Une « résistance avant la lettre » ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 115, juin-septembre 2012, p. 15-30.

mais l'analyse révèle aussi l'existence de débats éthiques entourant la légitimité même de l'acte de dénoncer.

La dénonciation est aussi au cœur des préoccupations du chapitre suivant, dans lequel Mélanie Bost et Élise Rezsöhazi se penchent sur une catégorie d'individus dont la coopération avec l'occupant s'est parée d'un caractère particulièrement transgressif. Les agents opérant pour les polices secrètes occupantes ne se contentaient en effet pas de violer les normes patriotiques régissant la société occupée en s'acoquinant avec l'ennemi : leurs activités pouvaient avoir pour conséquence d'envoyer des compatriotes – volontiers héroïsés par le fait même de leur mort – au peloton d'exécution. Bost et Rezsöhazi s'interrogent donc sur les motivations qui ont pu conduire ces individus à un tel degré de rupture avec la société, et par conséquent de marginalisation au sein de celle-ci⁶.

Les bourgmestres des communes belges occupent, eux, une position centrale dans la société, et c'est cette centralité même qui les conduit à devenir des interlocuteurs privilégiés des autorités occupantes. Jan Naert, dans le troisième chapitre, se penche sur la manière dont certains d'entre eux ont été sanctionnés après la guerre pour s'être trop écartés de l'équilibre délicat que leur imposait leur situation, pris d'une part entre la défense et les intérêts de leurs administrés, et de l'autre par les exigences des occupants. Si rares sont ceux qui ont eu à subir une sanction administrative après la guerre pour avoir coopéré avec trop de diligence avec les instances allemandes, la fonction maïorale ne s'est pas pour autant résumée à un inébranlable bastion du patriotisme, mais s'est au contraire retrouvée au centre de tensions sociales dont la nature et l'intensité ont pu fortement varier d'une localité à l'autre.

Ces trois chapitres révèlent, chacun à sa manière, que pour comprendre la subtilité des rapprochements avec l'ennemi, il faut étudier la société occupée, et ce jusque dans ses marges ou ses manifestations les plus locales. Ces processus de rapprochement ou de collaboration avec l'occupant s'inscrivent dans la trame plus large d'une économie des liens sociaux sous l'occupation, où les attitudes de coopération avec l'occupant – tout comme celles de refus ou d'opposition – ne sont pas dissociées des autres enjeux d'une société en crise, où la guerre et l'occupation conduisent à une redéfinition des jeux de pouvoir et des efforts de pacification sociale. Dans cette optique, les tensions qui émergent de ces rapprochements ou se cristallisent autour d'eux ne s'estompent pas avec la fin de l'occupation ; au contraire, celle-ci leur donne une seconde existence, en permettant à l'État, aux individus et aux groupes sociaux de renégocier les normes patriotiques et, ce faisant, de définir qui sera susceptible d'être sanctionné pour les avoir transgressées.

Ces contributions n'envisagent cependant qu'une part des formes de rapprochements entre occupants et occupés. Rares sont celles qui ont fait l'objet

6.– Le succès d'un livre comme celui de Pierre Nord, *Terre d'angoisse ou Deuxième bureau contre Kommandantur*, qui fut Prix du roman d'aventures en 1937, montre aussi le poids de ce thème dans les représentations populaires.

d'investigations aussi approfondies que l'activisme flamand⁷, même si certaines ont déjà été l'objet de recherches élaborées, comme la coopération policière⁸ ou les relations intimes⁹. Même la collaboration économique n'a jamais été envisagée que de manière très parcellaire et demeure un domaine largement inexploré. En outre, la question des transferts d'expérience, qui est au centre de la seconde partie de cet ouvrage, peut elle aussi être posée, particulièrement du point de vue des occupants. Confrontés aux avantages et aux difficultés nés des rapprochements avec les populations occupées, des autorités militaires et civiles tenteront d'en tirer des enseignements susceptibles de s'appliquer sur d'autres théâtres d'occupation ou lors de guerres ultérieures. Ainsi, la politique prostitutionnelle de l'armée allemande en pays occupé constitue dans un cas comme dans l'autre un intéressant exemple de ce type de transfert¹⁰.

Les rapprochements entre occupants et occupés au cours de la Grande Guerre constituent donc un champ d'investigation immense. Et, loin de se contenter d'une lecture de la première occupation au prisme des concepts traditionnels issus de la seconde, ces trois chapitres contribuent par les questions qu'ils suscitent à nous amener à repenser les phénomènes d'occupation militaire au XX^e siècle. En ce sens, les occupations de la Grande Guerre constituent bel et bien pour l'historien un « laboratoire » pour envisager le phénomène guerrier au cours du siècle écoulé¹¹.

7.— Lode Wils, *Onverfranst, onverduist? Flamenpolitik, Activisme, Frontbeweging*, Kalmthout, Pelckmans, 2014.

8.— Benoît Majerus, *Occupations et logiques policières. La police bruxelloise en 1914-1918 et 1940-1945. Mémoires de la Classe des lettres*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 2007.

9.— Pour un aperçu synthétique : Emmanuel Debruyne, « Les “femmes à Boches” en Belgique et en France occupées, 1914-1918 », *La Revue du Nord*, vol. 96, janvier-juin 2014, n° 404-405, p. 157-186.

10.— Maren Röger et Emmanuel Debruyne, « From Control to Terror. German Prostitution Policies in Eastern and Western European Territories during both World Wars », *Gender & History*, vol. 28, novembre 2016, n° 3, p. 687-708.

11.— Annette Becker, *Les cicatrices rouges. 14-18, France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010, p. 12-14.